

La richesse d'un territoire

La richesse d'un territoire est essentielle pour le développement économique local.

Les travaux réalisés par l'économiste Laurent Davezies démontrent que les mécanismes du développement territorial répondent à des logiques radicalement différentes de celles du développement macroéconomique. Alors qu'à l'échelle des pays, la variable clef du développement demeure le PIB (produit intérieur brut), c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est la richesse (le revenu) qui demeure la pierre angulaire. Les territoires les plus riches ne sont plus forcément les plus productifs.

La richesse renvoie en réalité à différentes dimensions. Un territoire peut être riche de son attractivité et de sa capacité à capter des revenus extérieurs (revenus salariaux, revenus de transferts, tourisme...). Ses richesses naturelles, sa qualité de vie ou sa situation géographique en font un lieu de résidence prisé et valorisent le foncier. Ainsi, les ménages qui y résident ont des niveaux de vie qui leur permettent de consommer et de stimuler l'économie locale. De même, les collectivités locales peuvent collecter des ressources fiscales pour alimenter un budget et pour financer des services ou des projets.

Un territoire peut être riche aussi des activités productives qui s'y déroulent et de la valeur ajoutée créée.

Ces approches ne vont pas forcément de pair. Tous les territoires ne disposent pas du même niveau de richesse pour leur développement, ni des mêmes types de ressources.

L'enjeu du développement local reposerait donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses, capter des richesses mais aussi faire circuler ces richesses dans le territoire.

Pour évaluer les richesses d'un territoire, il convient donc de mettre en regard valeur ajoutée créée par son activité économique et revenus dont disposent les femmes et les hommes qui y résident (revenu disponible médian) et les collectivités territoriales (potentiel fiscal).

Le zonage en SCoT

Cette étude s'appuie essentiellement sur le zonage en SCoT (Schéma de cohérence territoriale). La Gironde compte 9 SCoT mais certains sont de très petite taille, surtout en comparaison du SCoT de l'Aire métropolitaine de Bordeaux. Pour faciliter l'analyse et fiabiliser les résultats de la présente étude, certains de ces SCoT de petite taille sont regroupés : les 3 SCoT de la zone du Médoc ont ainsi été rassemblés au sein d'une zone Médoc et les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde ont également été associés.

Les SCoT de Gironde et leur population en 2012

	Population 2012	Part (%)
Les SCoT du Médoc	72 480	5
<i>SCoT des Lacs Médocains</i>	10 080	1
<i>SCoT de la pointe du Médoc</i>	14 770	1
<i>SCoT du Médoc 2033</i>	47 630	3
Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	85 960	6
<i>SCoT du Cubzaguais</i>	22 720	2
<i>SCoT de la Haute Gironde</i>	63 240	4
SCoT du Sud Gironde	120 550	8
SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	141 430	10
SCoT du Grand Libournais	149 870	10
SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	913 370	62
Total Gironde	1 483 660	100

Source : Insee, Recensement de la population 2012